La **Stratégie emploi et compétences jeunesse** (SECJ) est une initiative horizontale du gouvernement du Canada dirigée par Emploi et Développement social Canada (EDSC) et mise en œuvre en partenariat avec 11 ministères, agences et sociétés d’État.

Grâce à la mise en œuvre de 16 programmes uniques, la Stratégie vise à offrir aux jeunes (âgés de 15 à 30 ans), y compris ceux qui peuvent être sous-représentés ou qui font face à des obstacles à l’emploi, des occasions réelles d’acquérir de l’expérience de travail, d’acquérir les compétences nécessaires et de recevoir des mesures de soutien globales pour les aider à trouver et à conserver des emplois de qualité. Les programmes de la SECJ aident les jeunes à éliminer les obstacles qui les empêchent de progresser, d’atteindre leurs objectifs d’emploi et de s’épanouir.

Emploi et Développement social Canada (EDSC) met en œuvre deux programmes dans le cadre de la Stratégie :

1. Le **programme de la Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ)** aide les jeunes (âgés de 15 à 30 ans) à surmonter les obstacles à l’emploi, en mettant l’accent sur ceux qui sont les plus éloignés des possibilités, comme ceux qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation [NEET]).

Le programme fournit des fonds aux organismes pour leur offrir des soutiens et des services personnalisés dans le but de doter les jeunes des outils dont ils ont besoin pour réussir dans leur parcours professionnel. Par exemple, dans le cadre de leurs programmes d’emploi, les jeunes peuvent bénéficier d’un mentorat, d’occasions perfectionnement des compétences et d’une formation, d’un soutien global (p. ex., soutien pour les personnes à charge, counseling en santé mentale) et/ou d’expériences de travail rémunérées.

De plus, le programme encourage la collaboration stratégique intersectorielle et l’innovation afin de relever les défis systémiques nouveaux et émergents dans le secteur de l’emploi des jeunes (p. ex., employeurs, fournisseurs de services, établissements d’enseignement) et d’accroître la capacité organisationnelle d’améliorer les résultats pour les jeunes partout au pays.

Les jeunes qui font face à des obstacles comprennent souvent :

* + - les jeunes Autochtones;
    - les jeunes Noirs;
    - les jeunes racisés;
    - les jeunes 2ELGBTQI+;
    - les jeunes en situation de handicap;
    - les jeunes vivant dans les collectivités rurales, éloignées, nordiques et accessibles par avion ainsi que dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

1. **Emplois d’été Canada (EEC)** offre aux jeunes (âgés de 15 à 30 ans) la possibilité de perfectionner et d’améliorer leurs compétences grâce à des emplois de qualité au cours de l’été. Il soutient les organismes à but non lucratif, les employeurs du secteur public, ainsi que les employeurs du secteur privé comptant 50 employés ou moins travaillant à temps plein, afin qu’ils créent des occasions d’emploi d’été de qualité pour les jeunes

Certains pourront vivre leur première expérience professionnelle dans le cadre du programme, ce qui leur permettra d’orienter les choix qu’ils feront dans l’avenir en matière d’éducation, de formation et de carrière. Le programme répond aux priorités nationales et locales, ainsi qu’aux besoins du marché du travail.